



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 75545

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le grave manque de places d'accueil des jeunes enfants en structures de l'éducation spécialisée. En Picardie, alors que les listes d'attente s'allongent et que certaines familles sont obligées de se tourner vers la Belgique, il est demandé par le Gouvernement à l'agence régionale de santé de faire preuve de plus de rigueur dans l'utilisation de l'enveloppe médico-sociale dont elle dispose, ce qui revient, par répercussion, à demander aux instituts médico-éducatifs picards de ramener le nombre de jeunes accueillis à la capacité agréée, c'est-à-dire sans intégrer l'activité dite Creton. En conséquence, les listes d'attente vont encore augmenter et les délais seront encore plus longs. Aussi il souhaite l'alerter sur cette situation et lui demander ce qu'elle entend faire, notamment en termes de création de places, pour remédier à ce manque criant de places d'accueil pour les enfants et les jeunes en situation de handicap dont la situation ne permet pas une scolarisation en milieu ordinaire.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75545

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1579

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)